



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

*En application de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :*

Je soussignée, **Prénom/NOM du chef de cour, du chef de juridiction ou du chef de service, mention de ses fonctions,**

certifie que le **déplacement professionnel** entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle de :

Mme / M. :

Né(e) le :

demeurant :

lieu d'exercice :

est indispensable à l'exercice d'activités essentielles au fonctionnement du ministère de la justice ne pouvant être organisées sous forme de télétravail, ne peut être différé et est donc autorisé en application de l'article 1<sup>e</sup> du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Fait à

Le